



La Ville de Pont-L'Abbe (Finistère) – 8.800 habitants –

Recrute son agent de propreté urbaine (H/F)

*Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux –
(Emploi contractuel d'une durée d'un an)*

La ville de Pont l'Abbe possède un cadre de vie et une architecture qui nécessitent un entretien régulier et important, dans cet objectif l'équipe de propreté urbaine représente un rouage essentiel du maintien d'espaces publics de qualité. Au sein du Centre Technique Municipal, sous l'autorité du chef d'équipe propreté urbaine, vous serez chargé d'effectuer des travaux de propreté des voiries et des espaces publics.

Missions

- Nettoyer le centre-ville et les lieux de rassemblement (mécanique et manuel)
- Effectuer un désherbage manuel et thermique
- Nettoyer et désinfecter les sanitaires publics
- Vider les corbeilles
- Nettoyer les avaloirs
- Enlever les dépôts sauvages
- Poser et entretenir le mobilier urbain
- Enlever les affichages sauvages et graffitis
- Transférer des encombrants à la déchetterie
- Suivre et entretenir le matériel utilisé
- Repérer les pollutions et dégradations des espaces publics, rendre compte à la hiérarchie
- Effectuer les tournées des points de collecte autour de la ville et des extérieurs (dépôts sauvages)
- Participer à la manutention lors des fêtes, (fête des brodeuses, braderie, foire exposition, Tréminou etc.)

D'une manière plus globale, une certaine polyvalence est indispensable afin de participer avec l'ensemble des agents du centre technique municipal, au bon fonctionnement des services de la régie.

Profils recherchés

- Faire preuve de disponibilité, être autonome et apprécier le travail en équipe
- Permis B indispensable, EB ou B96 souhaité
- Débutant accepté
- Intérêt pour des fonctions polyvalentes
- Connaissances des règles de sécurité du travail, notamment sur le domaine public

Temps de travail et rémunération

- Temps complet
- Statutaire, RIFSEEP
- Prime annuelle : 940 € brut
- Commune adhérente au CNAS
- Contrat collectif de maintien de salaire avec participation de l'employeur
- Chèque cadeau annuel : 70 €
- Participation employeur à la mutuelle santé – 30 € par mois

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} mai 2025

Lettre de candidature + CV + copie du permis de conduire à adresser à :

Monsieur Le Maire – Square de l'Europe – 29120 PONT-L'ABBE cedex.

Par courriel : ressources.humaines@ville-pontlabbe.fr

Date limite de candidature le 22 mars 2025.